USGV SANDILLON *REPRISE DES COURS LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022*

SAISON 2022-2023 **CLÔTURE DES INSCRIPTIONS 30 SEPTEMBRE 2022**

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

(Un dossier complet comporte la présente feuille d'inscription aux cours + sa page 3 , le questionnaire de santé OU un nouveau Certificat Médical + le paiement intégral)

NOM ET PRENOM	**N° DE LICENCE :**
DATE DE NAISSANCE	**MODE DE PAIEMENT :**
ADRESSE	**Chèques**
	Coupons sport, chèques vacances
N° DE TELEPHONE	**Numéraires**
ADRESSE MAIL	

L'ASSOCIATION SE RESERVE LE DROIT DE SUPPRIMER LES COURS DONT LE NOMBRE DE PARTICIPANTS SERAIT INSUFFISANT. (8 inscrits minimum)

2 COURS GRATUITS POUR UNIQUEMENT LES NOUVELLES ADHESIONS.

EPGV adulte 32,10 euros /jeune 24,10 euros ou FFCLD adulte 16 euros /jeune 9 euros.

METTRE UNE CROIX POUR COCHER LE(S) COURS CHOISI(S) :

PACK 1- Entretenir son corps avec plaisir		**Montant à ajouter aux 110 euros**
Renforcement musculaire postural - *Lundi de 9h à 10h (avec Irina)*		**ADULTES** *Pour 1 cours : 35 €* *Pour 2 cours : 65 €* *Pour 3 cours : 90 €* *Pour 4 cours ou plus : 110 €* ***Tarif jeunes*** ***(moins de 18 ans au 01 /09 /2022)*** *Pour 1 cours : 25 €* *Pour 2 cours : 55 €* *Pour 3 cours : 80 €* *Pour 4 cours ou plus : 100 €*
Fitball 1 - *Lundi de 10h à 11h (avec Irina)*		
Gym Minceur - *Lundi de 11h à 12h (avec Irina)*		
« Pound » - *Lundi de 18h30 à 19h30 (avec Damien)*		
Gym cardio - *Lundi de 19h30 à 20h30 (avec Damien)*		
Fitball 2 –*Lundi de 17h30 à 18h30 (avec Isabelle)*		
Taïso –*Lundi de 18h30 à 19h30 (avec Isabelle)*		
Fitball 3 -*Lundi de 19h30 à 20h30 (avec Isabelle)*		
Gym Tonus - *Mardi de 9h15 à 10h15 et le Jeudi de 10h30 à 11h30 (tous les 15 jours) (avec Danielle)*		
Gym Bien Etre - *Mardi de 10h30 à 11h30 (avec Danielle)*		
Renfo Cardio – *Mardi de 18h à 19h (avec Lucie)*		
Renfo Pilates – *Mardi de 19h à 20h (avec Lucie)*		
Gym entretien - *Mercredi de 9h à 10h (avec Florence)*		
Etirements - *Mercredi de 10h à 11h (avec Florence)*		
Zumba - *Mercredi de 19h à 20h (avec Poppy)*		
LIA - *Mercredi de 20h à 21h (avec Poppy)*		
Renfo Cardio - *Jeudi de 18h à 19h (avec Lucie)*		
Cross Training - *Jeudi de 19h à 20h (avec Lucie)*		
Cardio Dance - *Jeudi de 20h à 21h (avec Lucie)*		
TOTAL PACK 1		

PACK 2 – Danser c'est aussi bouger		**Adultes**	**Jeunes**
Danse du Monde – *Mercredi de 9h30 à 11h30 (avec Françoise)*		*Ajouter 50 €*	*Ajouter 40 €*
Country- Débutants *Jeudi de 20h à 21h (avec Claude)*		*Ajouter 35 €*	*Ajouter 25 €*
Country- Initiés *Jeudi de 21h à 22h (avec Claude)*		*Ajouter 35 €*	*Ajouter 25 €*
TOTAL PACK 2			

PACK 3- Cours de perfectionnement		**Montant à ajouter aux 110 euros**
Pilates débutants- *Lundi de 19h à 20h (avec Delphine)*		***Adultes*** *Pour 1 cours : 60 €* *Pour 2 cours : 110 €* ***Tarif jeunes*** ***(moins de 18 ans au 01/09/2022)*** *Pour 1 cours : 50 €* *Pour 2 cours : 90 €*
Pilates confirmés- *Lundi de 20h à 21h (avec Delphine)*		
Stretching postural-*Mardi de 20h à 21h (avec Delphine)*		
Hatha Yoga santé du corps et de l'esprit– *Mercredi de 18h30 à 19h30 (avec Emmanuelle)*		
Hatha Yoga santé du corps et de l'esprit– *Mercredi de 19h30 à 20h30 (avec Emmanuelle)*		
Hatha Yoga Méditation - - *Vendredi 18h à 19h (avec Emmanuelle)*		
Hatha Yoga Relaxation Méditation - *Vendredi 19h à 20h (avec Emmanuelle)*		
TOTAL PACK 3		

Le tarif de base s'élève à 110 euros auquel s'ajouteront le (les) tarif (s) des cours choisis.

L'adhésion au club (5 euros) et la licence (voir tarif page 1) sont inclues dans ce tarif de base.

Un supplément de 15 euros est demandé aux adhérents hors commune.

Nous vous précisons que ces 3 éléments (adhésion, licence et supplément extérieurs) sont non-remboursables.

BASE (licence et adhésion incluses : non-remboursables)	**110,00**
REPORT PACK 1 + PACK 2 + PACK 3	
Réduction Conjoint (- 10 euros)	
SUPPLEMENT EXTERIEURS (+ 15 euros) NON-REMBOURSABLE	
INSCRIPTION APRES LE 30/09/2022 : + 5 euros	
TOTAL A REGLER	

Encaissement des chèques fin octobre, fin novembre, fin décembre

Numéros du (es) Chèques :

Détail des Coupons Sports :

Détail des Chèques Vacances :

Autre mode de paiement :

Conditions d'adhésion Certificat médical

A compter du 1er septembre 2022, tous les licenciés devront remplir un questionnaire de santé et attester auprès du club que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, ils sont tenus de produire un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport, de moins de 6 mois.
Le questionnaire de santé est à compléter par les nouveaux licenciés et par ceux qui renouvellent leur licence.

Assurance

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (avec Groupama) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre du 12 septembre 2022 au 5 juillet 2023.
Par ailleurs, pour un montant de 10 euros le licencié a la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire venant en plus de l'assurance de base, pour la saison sportive 2022/2023.
L'adhérent est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

Statuts et Règlement intérieur

L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur consultable sur le site internet ussgv3.e-monsite.com rubrique programme des cours.

Utilisation des données personnelles

L'adhérent est informé que l'association et la FFEPGV collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante : gymsandillon@gmail.com.

Demande de prise et de diffusion de photographies et ou vidéos

J'autorise la prise et la diffusion d'une ou plusieurs photographies et/ou vidéos me représentant dans les cadres strictement précisés ci après : Les images sont destinées à l'usage exclusif de l'association USGV SANDILLON pour les publications suivantes :
Site internet ussgv3.com pour animer les rétrospectives des différentes animations de l'USGV SANDILLON , Site internet de la commune dans la page dédiée aux associations, Dans le bulletin municipal de la commune de SANDILLON,
Dans la presse locale, au titre de la publication nécessaire au fonctionnement de l'association, ou pour une projection publique lors d'une rétrospective sur une animation organisée par l'association USGV SANDILLON.
La présente autorisation est personnelle et ne s'applique qu'aux supports ci-dessus précités. Je peux interrompre à tout moment toute nouvelle publication sur simple demande adressée par mail à l'association.

Honorabilité des bénévoles

A compter de la saison sportive 2020-2021, le Ministère des Sports met en place un contrôle systématique de l'honorabilité des animateurs bénévoles et des équipes dirigeantes des clubs.
L'honorabilité correspond à l'obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative pour pouvoir accéder à une fonction.
En cas d'accès à des fonctions de dirigeant ou d'animateur bénévole (occasionnel ou régulier), je suis informé(e) que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFEPGV aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité, au sens de l'article L. 212-9 du Code du sport, soit effectué (consultation du bulletin n°2 et du FIJAIS).

Date et signature de l'adhérent